Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 24 (1932)

Heft: 10

Artikel: Le mouvement syndical en Espagne. Part 2

Autor: Lukas, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383875

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la baisse des salaires du personnel fédéral. Mais l'effervescence, qui règne actuellement dans les masses ouvrières de notre pays pourrait bien, à un moment donné, si les autorités continuent à mépriser comme elles l'ont fait jusqu'à présent, les revendications ouvrières, se transformer en un orage qui pourrait bien ne pas être des plus agréables pour vous.

Le mouvement syndical en Espagne.

Par J. Lukas, Berne.

II.

L'Union general de Trabajadores.

L'Union syndicale espagnole qui est affiliée à la Fédération syndicale internationale se nomme l'Union general de Trabajadores

et a son siège à la Maison du Peuple à Madrid.

Cette union syndicale fut fondée en 1888 par le fondateur du mouvement ouvrier socialiste espagnol Pablo Iglesias, à Barcelone. Le timbre-poste républicain actuel porte son effigie et tout syndiqué garde vivant en lui son souvenir et celui des nombreux services qu'il a rendus à la cause du mouvement ouvrier espagnol.

Le programme que s'était tracé l'Union générale était tout d'abord absolument neutre. Il s'agissait de ne donner aucune couleur à l'organisation, pas plus politique qu'économique ou religieuse, on espérait par là obtenir sans peine l'unification du mouvement ouvrier espagnol. Malgré la tiédeur du programme et malgré tous les efforts on ne parvint pas à une entente avec le mouvement anarcho-syndicaliste. Les organisations syndicales religieuses et celles que l'on appelle les syndicats jaunes n'ont à aucune époque joué un rôle quelconque. Il existe, il est vrai, deux fédérations confessionnelles, l'une la Federacion de Sindicatos Obreros catòlicos et la Juntas diocesanos de Acciòn sozial qui recrutent leurs membres parmi la population campagnarde et un Sindicatos libre qui avait particulièrement la faveur de Primo de Rivera, mais toutes ces organisations dissidentes n'ont aucune espèce d'importance.

Après qu'il se fut avéré que la neutralité dans tous les domaines était préjudiciable aux tentatives d'unification, l'Union general décida en 1890 de participer à la vie politique. Elle s'associa étroitement au Parti socialiste et gagna rapidement en influence et en puissance. L'Union tenta énergiquement de représenter les intérêts économiques et sociaux de la population ouvrière, elle organisa de nombreuses grèves dont les résultats varièrent sensiblement. Au même moment elle lança une vive propagande contre la guerre et protesta par la proclamation de la grève générale contre la politique de guerre du gouvernement. En 1917

eut lieu en Espagne un mouvement de grève dont le gouvernement

profita pour décréter l'état de siège dans tous le pays.

En 1923, au moment où Primo de Rivera proclama la dictature, les syndicats espagnols furent mis à une dure épreuve. Même après la chute du dictateur les poursuites dont étaient victimes les membres des organisations ouvrières, ne furent pas suspendues. L'Union syndicale déclara à ce moment-là dans un appel: « Une fois encore nous nous trouvons en face d'un gouvernement né dans l'ombre, formé d'intrigues, nanti d'un despotisme qui ne répond nullement à la volonté du pays. Le gouvernement du général Bérenguer ne différencie pas beaucoup de celui du général Primo de Rivera, pas plus dans ses origines que dans son importance, ni dans les possibilités dont il dispose pour réaliser son plan. »

Il va sans dire qu'une telle liberté de langage n'était pas pour gagner les faveurs du gouvernement. Les syndicats durent supporter des chicanes de tout genre et finalement le secrétaire général de l'Union syndicale, le camarade Largo Caballero fut jeté en prison. Dans une assemblée publique un ministre insulta les syndicats en disant qu'ils se nourrissaient des olives volées par les ou-

vriers dans les champs.

Le 14 février 1931 le général Bérenguer dut se retirer et après le renversement de la monarchie qui eut lieu lors des élections communales en avril de la même année, tel un phénix hors des cendres, la République espagnole s'éleva des ruines de la monarchie en décadence depuis longtemps déjà.

Mouvement des membres.

Dès ce moment-là le mouvement ouvrier espagnol et plus particulièrement les organisations syndicales se sont développées d'une façon inespérée.

Lors de l'Assemblée constitutive de l'Union General de Trabajadores en 1888, 18 délégués, représentant 3355 membres, y prirent part. Lors du dernier congrès qui précéda l'avènement de Primo de Rivera à la dictature l'Union syndicale comptait 208,170 membres répartis dans 1198 groupes locaux. Selon la statistique du 31 mars 1932 l'Union syndicale générale espagnole est composée des fédérations suivantes:

Syndicats des		Sections	Effectifs
Ouvriers campagnards		2120	400,677
Ouvriers du gaz, de l'eau et de l'électricité	· .	50	8,011
Ouvriers de l'alimentation		153	20,234
Ouvriers cordonniers		30	5,848
Employés de banques		60	16,097
Coiffeurs		37	2,242
Garçons de cafés et restaurants		76	8,399
Portefaix		47	11,162
Ouvriers sur la céramique		7	681
Cuisiniers		25	2,357

Syndicats des				Sections	Effectifs
Employés de commerce				104	22,679
0 ' 1 1 6				27	2,856
Charrons				5	215
Ouvriers sur cuir et fourreurs.				68	11,808
Ouvriers du bâtiment				384	81,219
Ouvriers d'établissements publics				82	7,761
Empl. de l'Etat, des provinces et				63	13,724
Cheminots				15	48,500
				57	8,955
Ouvriers des ports				22	2,854
Lithographes				2.	245
Ouvriers sur bois				120	14,821
Petite mécanique et ouvriers hor		0		1	333
Métallurgistes	_			85	32,119
Mineurs				43	41,497
Ouv. de fabrication de cartonnage		papi	er	17	4,875
Pêcheurs				8	2,583
Professions libérales				30	6,939
Chimistes				26	5,666
0 . 7 .				1	300
Ouvriers du textile				51	9,623
Tonneliers				22	3,764
Ouvriers des transports maritime	s .			26	13,024
Ouvriers des transports routiers				132	35,680
Ouvriers verriers				6	1,102
Membres divers				573	108,601
		Tot	al	4575	957,451

Entre-temps les effectifs ont dépassé le million le l'Union syndicale espagnole figure actuellement au troisième rang de la statistique des effectifs de la Fédération syndicale internationale.

Généralités.

Un tel développement du mouvement occasionne tout naturellement maintes difficultés d'organisation. C'est ainsi que l'appareil organisateur des syndicats espagnols n'est pas encore adapté aux nouvelles conditions. Actuellement le secrétariat de l'Union générale du travail à Madrid occupe 9 personnes dont deux seulement sont des secrétaires. En remplacement du secrétaire général Largo Caballero, qui, depuis la proclamation de la République est ministre du Travail, le camarade Wenceslao Carrillo a été nommé, il est en même temps président de la fédération des métallurgistes. Lors d'une conférence qui a eu lieu récemment il a été question de remanier et de développer le secrétariat. Le congrès syndical ordinaire qui aura lieu au mois de septembre de cette année aura à s'occuper avant tout des questions d'organisation. La reconstruction de la Maison du Peuple à Madrid qui abrite la plupart des

bureaux des fédérations syndicales centrales, est à peu près chose certaine.

Il va sans dire que ce rythme précipité du mouvement ouvrier espagnol ne saurait durer toujours. Il va de soi aussi qu'au cours des années prochaines les organisations perdront quelques membres lorsque l'enthousiasme sera calmé et que tous les espoirs fondés

par les membres ne seront pas rigoureusement réalisés.

Nombreux sont les ouvriers qui aujourd'hui font partie des syndicats et qui n'ont aucune idée des limites que l'activité syndicale peut atteindre et qui ne connaissent pas suffisamment le but poursuivi par le mouvement socialiste prolétarien. De plus, comme la plus grande partie sont des illettrés, il est très difficile de faire leur éducation syndicale. Il faut néanmoins reconnaître que les camarades qui sont à la tête du mouvement font des efforts surhumains pour renseigner les masses et pour organiser l'ensemble du mouvement, mais ils sont trop faibles pour accomplir rapidement une œuvre de pareille envergure. Le travail d'éducation ouvrière en est à ses débuts en Espagne. Les moyens financiers ont fait défaut jusqu'à ce jour.

Le ministre du travail Caballero fait l'impossible pour conférer à la classe ouvrière l'influence qu'elle est en droit d'exercer. Sa première action ministérielle a été de signer la convention de Washington concernant la journée de 8 heures. Il contribua en outre à faire de la fête du Premier Mai, la fête nationale. Entretemps une assurance obligatoire sur la maternité a été introduite. La législation sociale a été développée dans une très large mesure. On a institué un tribunal des prud'hommes professionnel, les ouvriers ont acquis le droit de coalition, il existe maintenant un office de placement géré par l'Etat et la législation sur les maladies et accidents a été améliorée. Les ouvriers et employés ont droit actuellement à des vacances et ils ont le droit de collaboration

dans les entreprises.

La République espagnole a naturellement encore beaucoup à faire, une de ses tâches primordiales consiste à créer en faveur de la classe laborieuse des conditions de vie qui lui permettent d'avoir un home habitable. La richesse du pays pourrait être décuplée à une économie dirigée en conséquence, et elle serait ainsi la source d'un bien-être général. Actuellement règne encore une grande misère en Espagne, mais nos camarades mettent tout en œuvre pour l'éliminer complètement le plus vite possible. L'activité déployée jusqu'ici par nos camarades n'est pas seulement digne de toute notre considération, mais elle nous remplit, d'une joie profonde et d'un orgueil justifié.